

Original : anglais

**Déclaration de l'Union européenne en relation à la  
« Déclaration de la République de Türkiye à la 24<sup>e</sup> réunion extraordinaire de la Commission »  
(PLE\_131/2024)**

L'Union européenne (UE) et ses États membres regrettent que la Türkiye ait jugé nécessaire de faire une déclaration unilatérale concernant la République de Chypre au cours de la 24<sup>e</sup> réunion extraordinaire de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT) qui se tient à Chypre du 11 au 18 novembre.

L'UE rappelle qu'elle reconnaît uniquement la République de Chypre comme sujet de droit international et souligne l'importance qu'elle attache à la normalisation des relations entre la République de Chypre et la Türkiye.

L'UE reste pleinement attachée à un règlement global du problème chypriote, dans le cadre des Nations unies, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies (UNSC) et aux principes sur lesquels l'Union est fondée et l'Acquis.